

placer l'encre de s'enrichir tout de suite par n'importe quel moyen. A côté d'ouvriers économes, moraux, honnêtes, qui, s'établissant patrons, servent consciencieusement le public, se contentent d'un gain modéré et honorent ainsi leur profession par la probité de leur conduite, il y a un grand nombre de gens corrompus, que la soif du plaisir rend avides d'argent, et pour qui les affaires sont un moyen commode de voler impunément ceux qui recourent à leurs services.

Pour protéger les travailleurs honnêtes et leur assurer le renom de probité qu'ils méritent, il faut, à tout prix, les séparer ostensiblement des misérables qui font du commerce un brigandage.

Eh bien ! je ne vois que les banques populaires qui puissent mener à bonne fin une entreprise si difficile. Les gens malhonnêtes dont je parle ne volent pas seulement le public. Ils ont surtout besoin de voler les banquiers. Pour atteindre ce but, les moyens ne leur font jamais défaut. Ils ont d'abord ce qu'on appelle le papier de circulation, ou les billets de complaisance. Ils se font signer des billets par des compères qui déclarent mensongèrement être leurs débiteurs et promettent de payer leur dette prétendue, bien qu'ils aient la ferme volonté de n'en rien faire. Le commerçant malhonnête porte alors ces billets au banquier pour les faire escompter. Malheur au banquier qui les accepte. Il risque de ne revoir jamais son argent.

D'autres, plus audacieux, font ce qu'on appelle des traites en l'air. Ils ont des clients connus du banquier, qui ont toujours bien payé ce qu'ils devaient. Tout à coup, sans prévenir ces clients, ils font des traites sur eux pour des sommes que ces clients ne doivent pas et qu'ils refuseront naturellement de payer. Si le banquier a pris ces traites de confiance, c'est lui qui est volé.

Enfin, quelques-uns, après avoir rédigé de ces traites sur des maisons honorables, ont l'infamie d'y apposer de fausses signatures. Ils espèrent que le banquier, voyant la traite acceptée, ne la refusera point.

Telles sont les pratiques imaginées par ces malhonnêtes gens. Bien que la loi les punisse, elles deviennent de plus en plus communes. C'est que les banquiers victimes de ces vols osent rarement recourir aux tribunaux. Ils garantissent de leur mieux leurs intérêts particuliers, et ils évitent de faire du bruit. Quant à garantir les intérêts de leurs clients honnêtes en les associant contre l'ennemi commun, et en faisant des exemples qui arrêtaient l'audace des voleurs, cela demanderait trop de peine et causerait trop d'ennuis. Ils ne veulent pas se donner un tel souci.

Mais une œuvre n'a pas de ces hésitations. Elle peut et elle doit séparer la paille du bon grain, dût-elle recourir aux rigueurs des tribunaux. Tels est le rôle

jusqu'aux dents qui nous demandent la bourse ou la vie. Mais l'injustice et l'immoralité n'en sont pas moins triomphantes. Elles ont pénétré dans l'atelier, dans le magasin, et là, elles s'exercent impunément, au milieu des relations quotidiennes qu'amènent les affaires. C'est donc là qu'il faut aller les combattre.

La banque populaire en fournit le moyen. Il semble donc que les cœurs généreux ne devraient pas hésiter. Car enfin, si les ancêtres de la noblesse exposaient leur vie pour le triomphe de la justice, il ne s'agit aujourd'hui que d'exposer quelques billets de banque. On peut, à ce prix, dans une société de crédit mutuel, défendre victorieusement les bonnes mœurs et l'honnêteté des gens du peuple.

En effet, l'argent placé dans une banque populaire y vient pour se faire l'humble serviteur du travail. Dans quelques-unes de ces sociétés, les actions ne reçoivent rien, ni intérêt, ni dividende. Le capital alors rend service gratuitement, et le riche qui l'apporte témoigne un dévouement désintéressé au travailleur moral et honnête reçu dans l'association.

Dans les autres banques populaires, s'il y a un dividende, il est limité. Tout le surplus des bénéfices revient aux sociétaires en passant dans des œuvres de prévoyance et de charité. Donc, même dans ces dernières banques, l'argent ne se montre pas égoïste. Le capital, loin d'exercer une autorité tyrannique, reste à sa place de serviteur, et se contente d'une rémunération modeste pour les services qu'on lui demande.

Est-ce que les riches charitables ne devraient pas être séduits par ce genre de dévouement ?

Chose étrange, il en est qui n'ont jamais peur des sociétés financières dans lesquelles on offre de gros dividendes. Bien que les capitaux engagés dans ces sociétés courent de très grands risques, bien que l'argent ainsi placé périsse souvent emporté par une catastrophe financière, l'espoir du dividende enlève les hésitations et les scrupules. On ne craint pas d'exposer dans ces conditions des sommes énormes ; on les expose même de gaieté de cœur dans des jeux de bourse sans craindre aucun danger.

Mais parlez à ces hommes d'encourager une banque populé ce en prenant quelques actions de 50 francs, aussitôt le danger leur apparaît, et la peur les prend. Chacun se dérobe, en alléguant que ces sortes d'œuvres sont trop périlleuses, qu'on y a de trop grandes responsabilités...

Ah ! permettez-moi de le dire ; c'est là le langage de la lâcheté et de l'égoïsme ! Un homme de cœur doit savoir prendre quelque responsabilité ; il ne doit pas craindre d'exposer un peu d'argent pour venir au secours du petit travailleur, pour ramener l'honnêteté et la pureté des mœurs dans

RÉPUBLIQUE OUVERTE

(De la Paix Sociale, Paris)

Le cardinal Lavignerie a prononcé l'autre semaine en Afrique des paroles qui sont en train de faire le tour de la presse de France et même d'Europe. Ces paroles, qui comportent de la part du prélat une adhésion à la forme républicaine du gouvernement, sont l'objet de nombreux et passionnés commentaires.

Les monarchistes, il est facile de le comprendre, ne peuvent pas admettre que les catholiques, prêtres, évêques et surtout princes de l'Eglise, acceptent le régime républicain, étant donné que le régime républicain par la bouche et par les actes de ses représentants les plus autorisés a toujours déclaré et déclare encore aujourd'hui que l'Eglise est l'Ennemie ; qu'il faut la combattre à outrance, la combattre sans cesse et par tous les moyens possibles.

Les radicaux et un certain nombre de républicains ordinairement plus pondérés se méfient des adhésions des catholiques, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. A leurs yeux c'est un piège nouveau inventé par les Jésuites. Toute entrée des catholiques dans la République ne leur dit rien qui vaille. C'est la réédition de la fameuse ruse des Grecs contre les Troyens, l'introduction du cheval de Troie dans la République.

Aussi ces gardiens méfiants veulent voir ce qu'il y a dans le ventre du cheval avant de l'accepter dans leur citadelle.

Ils fixent à l'avance les données du système qui leur permettra de peser le poids des convictions, de mesurer l'étendue du dévouement et de calculer la valeur des services à attendre des nouveaux adhérents.

Et précisément ces données sont difficiles, pour ne pas dire absolument impossibles, à découvrir chez ces mêmes catholiques qui veulent bien faire adhésion à la forme républicaine.

On demande aux nouveaux convertis, avant de croire à la sincérité de leur conversion, s'ils acceptent sans arrière-pensée ce qu'on appelle les conquêtes de la République.

Or, ces conquêtes, que sont-elles dans l'esprit des gardiens jaloux de la doctrine républicaine ? C'est la liquidation

Serait-ce la crainte de voir les Jésuites, comme ils disent, s'emparer insidieusement de la République pour lui tordre le cou à un moment donné ? Cette crainte est un bon argument de réunion publique ; mais personne de sensé ne s'imaginera que les Jésuites, puisque Jésuites il y a, qui n'auraient pas pu renverser la République en la combattant ouvertement, seraient plus forts pour la renverser en faisant adhésion à sa formule.

Ceux qui pourraient penser ainsi oublient de tenir compte de ce point : que l'opinion publique, qui dirige toujours en dernier ressort les élections d'où pourraient sortir un changement dans la forme du gouvernement, est elle-même dirigée par la presse, la parole et toutes les manifestations de la pensée, et que ce serait un bien mauvais moyen d'ameuter l'opinion publique contre la République que de faire adhésion à cette forme de gouvernement.

Faut-il donc croire alors ce que disent et proclament les adversaires des hommes actuellement au pouvoir ; que c'est une question d'assiette au beurre ? Faut-il admettre que le parti qui détient le gouvernement ne considère comme vraie République que la sienne et encore à une condition, c'est que non seulement ses idées, mais encore ses hommes, soient les directeurs du mouvement ? Faut-il reconnaître que ces innombrables invitations qui ont été faites dans ces derniers temps aux conservateurs d'entrer dans la République ne sont qu'une manœuvre habile d'adversaires qui veulent mettre leurs adversaires dans leur tort aux yeux du pays, aux yeux des électeurs ?

Faut-il enfin constater que les républicains au pouvoir ne veulent pas de l'adhésion des conservateurs parce qu'ils sentent d'une manière pertinente que le pays qui est modéré irait à eux le lendemain de leur entrée dans la République ?

Nous ne voulons pas répondre à toutes ces questions, nos lecteurs y répondront eux-mêmes, s'ils veulent bien se souvenir que chaque fois qu'un ministre a parlé de conciliation, de pacification, de République ouverte, le lendemain un incident surgissait pour démentir les paroles ministérielles et détruire l'effet qu'elles auraient pu avoir sur des masses flottantes.

Quelques jours avant l'expédition des gendarmes contre les sœurs de Vicq, M. Constant avait parlé